

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE DE VAL-D'ARC

DELIBERATION 22-088

L'an deux mil vingt-deux et le seize décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural d'Aiguebelle, sous la présidence de Monsieur RICO-PEREZ José, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	07/12/2022
En exercice : 23	Date d'affichage :	07/12/2022
Présents : 19		
Votants : 19		

Présents : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - BIBOLLET Nicolas - GACHET Roger - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno — RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - BOIVINEAU Myriam - - GAZET Véronique - GENON Marie - JALLIFFIER-VERNE Christelle - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - LEGRAND Alexandra - JABOUILLE Martine

Excusés : MM. - DELWAL Jean-Luc - RICHARD Denis
Mmes COMBET Claire - PEREZ Stéphanie

A été nommé secrétaire de séance : Josyane BAZIN



Objet : Modification de certains tarifs du service Prévention des Risques Professionnels du CDG73

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Centre de Gestion de la Savoie a communiqué récemment ses nouveaux tarifs concernant les missions qui lui sont confiées de prévention des risques professionnels.

Il rappelle que conseil municipal de la commune de Val-d'Arc est adhérente de ce service du CGD73 et que dans ce cadre ces nouveaux tarifs sont applicables.

Il donne lecture à l'assemblée de l'avenant présenté par le Centre de Gestion de la Savoie.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs du service Prévention des Risques Professionnels du CDG73,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer l'avenant relatif à cette modification tarifaire ainsi que tout document entraînant l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance



Monsieur le Maire



Le Maire,

José RICO-PEREZ